

151^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 4 novembre 2017 à Penthaz
Organisation : L'Echo de la Molombe

Présidence : Monique PIDOUX COUPRY

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 151^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle du Verger à Penthaz. Elle est organisée par l'Echo de la Molombe de Penthaz-Daillens.

La Présidente du Comité cantonal, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

PODIO Sylvie	Présidente du Grand Conseil
PROBST Delphine	Députée au Grand Conseil
FREIBURGHHAUS Piéric	Syndic de Penthaz
NOVET Catherine	Diacre de la paroisse de Penthaz-Penthaz
MENOUD-BALDI Luana	Membre du Comité Association suisse des musiques
GARRAUX René	Banneret fédéral
BASSANG Alain	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
FLOTRON Daniel	Membre du Comité d'honneur SCMV
HENCHOZ Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
JATON Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
PICHON Michel	Membre du Comité d'honneur SCMV
PECORINI Stéphane	Président de la Commission de musique
GROS Serge	Membre de la Commission de musique
FLOTRON Stéphane	Membre de la Commission de musique
MESSERLI Nathalie	Membre de la Commission de musique
METZENER Georges	Responsable de la Commission technique de tambours
SPIRITO Florian	Membre de la Commission technique de tambours
CURCHOD Bertrand	Président de l'Association des écoles de musique – SCMV
PERRIN Claude	Membre de l'Association des écoles de musique - SCMV
ROUGE Jean	Banneret cantonal
DUFEY Pierre-André	Remplaçant banneret cantonal
SIMOND Didier	Président de la Fédération vaudoise des accordéonistes
SCHAFFNER Jérémy	Membre du Comité de la Fédération vaudoise des accordéonistes
GROS Emmanuelle	Responsable du camp de musique SCMV
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
DEVALLONE Marlyse	Présidente de l'Association romande des musiques populaires
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
KOHLER Markus	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
CURRIT Béatrice	Membre du Comité Association cantonale des musiques neuchâteloises
TALON Isabelle	Membre du Comité Association cantonale des musiques neuchâteloises

CLAUSEN Léo	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
BARRAS Marc-André	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
CHERBUIN Claude	Président Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
JOSSEVEL Maurice	Membre du Comité de la Société cantonale des Carabiniers
FAENGER Aurélie	Membre du Comité de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
VOLET Alexandre	Membre du Comité de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
MARTIN Corinne	Membre du Comité de l'Association des paysannes vaudoises
DUTRUY Lise	Présidente de la Société cantonale des chanteurs vaudois
CHABLOZ Mary	Membre du Comité de la Société cantonale des chanteurs vaudois
DUTOIT Laeticia	Vice-présidente de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
CARRARD Gilbert	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
CHAILLET Christophe	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
OCCHIPINTI Lyliam	Présidente du Comité d'organisation de la Fête cantonale 2018 et son comité
DOLEIRES Michel	Directeur de l'Avenches-Tattoo
MOUNIR Etienne	Représentant de l'Avenches-Tattoo
BERARD Chantal	Gagnante du concours graphisme de la nouvelle bannière
ROBERTI Arlette	Correspondante de presse
RICHARDET Marie-Claude	

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l'Echo de la Molombe de Penthalaz-Daillens. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à la présidente de l'Echo de la Molombe de Penthalaz-Daillens, Madame Caroline VILLARD LE BOCEY qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Sur les 101 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	99
<i>Sections excusées/absentes</i>	2
<i>Nombre de délégués</i>	211

2) **DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Trois sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Fanfare St-Livres (repr. Mme Véronique WALPENS)
- Fanfare de Begnins (repr. M. Yves GRIVEL)
- Fanfare de Provence-Mutruex (repr. M. Tony VUILLERMET)
- Fanfare de Mont-la-Ville (repr. M. Bertrand MIAZ)

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Monsieur Piéric FREIBURGHAUS, Syndic de Penthalaz, qui salue l'assemblée et présente sa commune.

3) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 5 NOVEMBRE 2016 AU BRASSUS

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

Une démission est à enregistrer : celle du Corps de Musique de Grandson.

Nous avons reçu un courrier de l'Avenir de Bercher et de l'Ondine de Vuarrens nous informant de la fusion des 2 ensembles. Dorénavant, il ne forme d'une seule société, sous la dénomination de « L'Echo du Sauteruz » de Bercher-Vuarrens sous la présidence de Monsieur Marc DAVID.

Nous avons reçu un courrier de l'Avant-Garde qui change de nom et qui devient maintenant les Tambours SDIS-Malley.

5) RAPPORTS

a) de la Présidente du Comité central

Monique PIDOUX COUPRY tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Françoise GOLLIEZ, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable du service des membres, Didier BERARD, responsable de la SUISA, de l'informatique et du journal, Christian RUEGSEGGER, responsable de l'opération LoRo, ainsi que Christian INDERMUEHLE, responsable de la logistique et des archives.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Stéphane PECORINI, président, Nathalie MESSERLI, Laurent ROSSIER, Serge GROS, Nils PERROT et Stéphane FLOTRON.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Florian SPIRITO, Georges METZENER, Ami ROSSIER et Christophe LAURENT (nouveau membre).

Enfin, elle remercie les membres de l'Association des écoles de musique-SCMV (AEM-SCMV), à savoir Bertrand CURCHOD, président, Jean-Pierre BOURQUIN, François MARION, Claude PERRIN et Jean-Daniel RICHARDET.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Stéphane PECORINI qui donne quelques informations supplémentaires sur la prochaine Fête cantonale.

Monique PIDOUX COUPRY annonce que Monsieur Vincent MAURER va rejoindre la Commission de musique.

c) du Responsable de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

d) des Responsables du Camp d'été de la SCMV

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Daniel GUIGNARD, responsable du camp qui nous fait son rapport concernant l'administration du camp 2017. Il nous fait part de l'équilibre des comptes malgré un nombre de jeunes en diminution par rapport aux années précédentes. Il n'y avait, en effet, que 107 jeunes musiciens. Le soutien financier de « Jeunesse et Musique » est le bienvenu. Daniel GUIGNARD espère une meilleure participation l'année prochaine, ce qui permettrait alors de diminuer le tarif demandé aux participants. Il demande à chacun d'encourager les jeunes musiciens de sa société à participer au camp 2018.

Monique PIDOUX COUPRY remercie les responsables du camp, à savoir, Emmanuelle GROS et Daniel GUIGNARD, ainsi que Odile CUVIT et Véronique MAYOR (responsables administratives).

Monique PIDOUX COUPRY passe au vote concernant ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

e) du Caissier du Comité central

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : La Montagnarde de Château-d'Oex, La Musique Militaire de Rougemont et l'Echo de Corjon de Rossinière. Lecture du rapport est donnée par Monsieur Patrick FAVRE-PERROD, Président de La Musique Militaire de Rougemont.

6) APPROBATION DES COMPTES 2016 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

7) BUDGET 2018

Annexé au fascicule avec la convocation, le budget 2018, qui présente un excédent de produits de Fr. 500.-, est accepté à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY profite de remercier les sponsors et partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yverne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction), la Banque Raiffeisen, Le Swiss Vapeur Parc au Bouveret ainsi que l'Etat de Vaud pour leur soutien.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES 2017

Sont nommées pour le prochain exercice :

La Fanfare municipale de Mont-sur-Rolle, La Fanfare de Perroy et l'Ecole de musique de Rolle et environs. Ces sociétés sont acceptées à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY salue et remercie Madame Sylvie Podio, Présidente du Grand Conseil de sa présence et lui cède la parole.

9) ELECTION NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE CENTRAL

Démission : Claudia ROUGE

Admission : Aucune, le Comité est toujours à la recherche de membres.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots de remerciements à Georges METZENER qui a décidé de quitter la Commission technique des tambours, il est vivement remercié pour tout le travail effectué. En guise de reconnaissance, Georges METZENER sera nommé lors de la prochaine Fête des jubilaires, membre du Comité d'honneur de la SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots de remerciements à Olivier EUGSTER ancien responsable du Camp, il est vivement remercié pour tout le travail effectué.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots de remerciements à l'attention de Claudia ROUGE pour tout le travail accompli au sein du Comité central pendant plus de 9 ans. L'Assemblée en fait de même par de chaleureux applaudissements. En guise de reconnaissance, Claudia ROUGE sera nommée lors de la prochaine Fête des jubilaires, membre du Comité d'honneur de la SCMV.

10) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES (2018 ATTRIBUEE) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2019

Pour rappel, nous serons en 2018 le 3 novembre à Granges-près-Marnand (org. La Broyarde de Granges-près-Marnand).

11) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FETE DES JUBILAIRES (2017 à 2019 ATTRIBUEES) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2020

Pour rappel, nous serons en 2018 à Noville, en 2019 à Préverengues et en 2023 à Aclens.

Nous avons reçu la candidature de la Fanfare municipale de Chardonne-Jongny pour l'organisation de la 23^{ème} Fête des jubilaires en 2021 dans le cadre de leur 75^{ème} anniversaire. Cette dernière est remerciée leur candidature est acceptée par acclamation.

12) FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES (2018 ATTRIBUEE) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2019

Nous serons en 2017 le 11 novembre à Yens. Le Président de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Yens.

Pour rappel, nous serons en 2018 le 10 novembre à Forel-Lavaux.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Stéphane FLOTRON, responsable de la finale. Ce dernier présente la manifestation et il est à la recherche de futurs organisateurs et demande aux sociétés de bien vouloir s'acquitter des finances d'inscriptions.

13) INTEGRATION DE L'ELEVE : PRESENTATION AEM-SCMV

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Bertrand CURCHOD, Président de l'AEM-SCMV qui nous explique en quelques mots le nouveau projet de l'intégration des jeunes.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Madame Luana MENOUD-BALDI, membre du comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

14) FETE CANTONALE 2018

La Fête cantonale 2018 aura lieu à la Vallée les 2 et 3 juin 2018. Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Mme Lyliam OCCHIPINTI, Présidente du comité d'organisation de la Fête cantonale qui nous adresse quelques mots.

15) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Pierre-André MARTIN annonce que la liste des membres ainsi que la liste pour l'annonce des jubilaires seront envoyées par mail. Le délai pour le retour de ces listes est fixé au 31 décembre 2017.

Pierre-André MARTIN dit que début mars 2018 les sociétés vont recevoir le formulaire N° 3 pour annoncer les renforts. Délai de renvoi du formulaire pour le 31 mars 2018 avec les livrets.

Didier BERARD rappelle que l'annonce des œuvres à la SUISA doit être effectuée avant le 30 novembre 2017. Il remercie les sociétés de bien vouloir communiquer rapidement tous les changements (présidents, directeurs, adresses pour le journal etc.) et signale que le site internet est régulièrement mis à jour. Enfin, Didier BERARD informe que l'annonce des soirées est faite par un formulaire sous l'onglet « agenda ».

Didier BERARD annonce que la Poste offre un service pour l'adresse virtuelle pour les associations sans adresse postale.

Christian RUEGSEGGER informe que dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande), 60 instruments ont été distribués; cette opération sera reconduite en 2018.

Christian RUEGSEGGER annonce qu'en fin d'année un film va sortir pour présenter les 7 Grands.

Stéphane PECORINI annonce que les sociétés participantes à la Fête cantonale ont reçu dans l'enveloppe, la marche d'ensemble « Menzberg » de Mario Bürki.

Jean-Daniel RICHARDET informe que les cotisations 2017 ont toutes été payées.

Jean-Daniel RICHARDET remercie Monique PIDOUX COUPRY pour tout le travail qu'elle effectue au sein de la SCMV. Il remercie aussi les dames du comité central ainsi que Bertrand CURCHOD et son comité pour leur engagement au sein de l'AEM-SCMV.

Jean-Daniel RICHARDET annonce que nous sommes toujours à la recherche de membres pour le comité et mais aussi de sponsors.

Pour terminer, Jean-Daniel RICHARDET revient sur le sujet de l'imposition des sociétés.

Il donne une précision concernant le taux d'imposition sur la fortune : contrairement aux informations de cet été, le taux n'est pas de 0.3%, mais il est identique au calcul de l'impôt des personnes physiques. Le calcul est effectué dès Fr. 56'000. -- de fortune imposable.

Lors d'une consultation à mains levées, plus de la moitié des sociétés ont rempli leurs obligations alors que les autres n'ont pas été contactées. Quelques-unes ont déjà reçu une taxation et certaines ont des impôts à payer. Il y a quelques sociétés qui ont plusieurs milliers de francs à régler.

Le caissier cantonal rappelle les obligations de chaque société et invite celles-ci à lui transmettre une copie des décisions reçues, en vue d'une intervention auprès de l'administration cantonale ou des députés, après concertation avec les autres associations.

16) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Nous n'avons pas reçu de proposition dans le délai imparti pour le faire.

17) DIVERS

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Messieurs Michel DOLEIRES et Etienne MOUNIR, représentants de l'Avenches Tattoo 2018 qui nous adresse quelques mots sur la 14^{ème} édition qui mettra à l'honneur le Canton de Vaud.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Madame Béatrice CURRIT qui adresse quelques mots à l'Assemblée au nom des Associations Romandes à l'occasion de nos 125 ans.

Monique PIDOUX COUPRY donne des informations sur 2 opérations soit « Cœur à Cœur » et « 2x Noël » menées par la RTS, avec la collaboration des musiques populaires.

Monique PIDOUX COUPRY remercie l'assemblée et passe la parole au président de l'organisation pour les informations d'usage sur la suite de la journée.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2017 est levée à 11h50.

La Présidente :

Monique PIDOUX COUPRY

La Secrétaire aux PV :

Claudia ROUGE